

Département de la Savoie
Arrondissement de St Jean de Maurienne

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU
CANTON DE LA CHAMBRE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation
Le 26 juin 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS
Le **TROIS JUILLET**

Nombre de délégués

. en exercice : **27**
. présents : **18**
. votants : **25**

Le Conseil légalement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à
Saint-Etienne-de-Cuines, sous la présidence
de Monsieur Bernard CHENE, Président

Présents : Mesdames BIGNARDI, CARRON, CLEMENT, CORVAL, DULAC, DUPENLOUP, PION, RANCUREL, SONZOGNI et Messieurs BONNIVARD, BOST, CECILLE, CHENE, COMBET, GOYET, JAL, MORVAN, ROCHETTE

Absents excusés : Madame Florence DRILLAT
Madame Françoise-COMBET BLANC
Monsieur Joseph BOIS
Monsieur Gérard BORDON
Monsieur Philippe GIRARD
Monsieur Dominique LAZZARO
Monsieur Bertrand MONDET
Monsieur Yannick LE ROUX
Monsieur André TOGNET

procuration à Monsieur Philippe BOST
procuration à Madame Martine BIGNARDI
procuration à Monsieur Christophe JAL
procuration à Monsieur Yves MORVAN
procuration à Madame Mathilde SONZOGNI
procuration à Monsieur Bernard CHENE
procuration à Monsieur Christian ROCHETTE

Secrétaire de séance : Madame Mathilde SONZOGNI

OBJET : ACHAT DE TERRAINS A LA COMMUNE DE SAINT-ETIENNE-DE-CUINES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CEREMONIES ATTENANTE A LA CHAMBRE FUNERAIRE

Le Président rappelle que la 4C est compétente pour la construction, l'entretien et la gestion de la chambre funéraire intercommunale. Compte-tenu d'une demande croissante pour des cérémonies d'adieux hors des lieux cultuels, il propose de construire une salle omni cultes attenante à celle-ci.

Afin de procéder à la construction de cette salle, il convient d'acquérir auprès de la commune de Saint-Etienne-de-Cuines les parcelles cadastrées :

- B 2055 d'une superficie de 95 m²
- B 2056 d'une superficie de 692 m²
- B 2059 d'une superficie de 100 m²

Le prix de vente est fixé à 50 €/m², soit un montant total de 44 350 €.

Le Président sollicite l'accord du Conseil communautaire afin de procéder à cette acquisition.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition auprès de la commune de Saint-Etienne-de-Cuines des parcelles cadastrées B 2055, B 2056, B 2059, d'une superficie totale de 887 m² au prix de 50 €/m², soit un montant de 44 350 €, pour la construction d'une salle de cérémonies attenante à la chambre funéraire.
- **DONNE** tout pouvoir au Président, ou à son représentant, pour signer tous documents nécessaires à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Bernard CHENE



La 4C
Communauté de Communes
du Canton de La Chambre
39 place Jean Viard - 73130 ST ETIENNE DE CUINES
Tél. : 04 79 56 26 64
Mail : comcom4c@orange.fr - site internet : <http://www.la4c.fr>